Comité Santé Travail Oyonnax

Votre newsletter prévention et santé au travail - Septembre 2025

Chère Madame, Cher Monsieur, Chers adhérents,

Afin de mieux vous accompagner en termes de prévention des risques et de santé au travail, nous avons le plaisir de vous annoncer que le CST Oyonnax passe à une **nouvelle plateforme connectée de santé uEgar** qui sera opérationnelle d'ici **fin octobre 2025.**
Par cette innovation, nous poursuivons notre transformation digitale avec pour seul objectif, celui de vous offrir les services les plus efficaces.



Avec uEgar, voici les nouveautés :

> Le passage à la facturation électronique
> Un stockage sécurisé et confidentiel de vos documents (attestations de visite, factures, Fiche d'Entreprise…)
> Une vision globale du suivi de la santé de vos salariés au travers d'indicateurs et de tableaux de bord
> L'inscription à nos réunions de sensibilisation et nos ateliers de prévention
> Le suivi de toutes nos actualités santé travail
> Un espace digital personnel « my uEgar » à destination de vos salariés mis en place ultérieurement



Intuitive, fiable, sécurisée, collaborative.

uEgar est accessible pour les entreprises et les salariés depuis un navigateur web sur smartphone, tablette ou ordinateur.

uEgar. Simplifiez-vous la vie !

Découvrez l'Espace Entreprise uEgar



uEgar a été pensée pour faciliter vos échanges, simplifier vos démarches administratives, améliorer le suivi de la santé de vos salariés et vous aider dans la maîtrise des risques professionnels liés à votre activité.

Avec uEgar, vous bénéficierez d'ici la fin octobre d'un Espace Entreprise connecté. Un courrier complémentaire vous sera envoyé début octobre pour vous préciser les modalités pratiques du passage à uEgar.

Les équipes du CST Oyonnax restent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.
Vous pouvez joindre le service au 04 74 77 89 21 et à l'adresse mail :
> contact@sante-travail-oyonnax.com

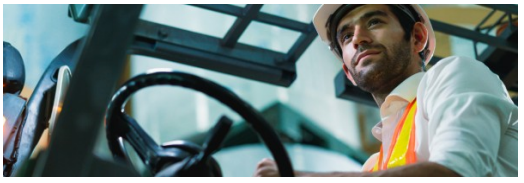
NOS AUTRES ACTUALITÉS

Le CST Oyonnax a obtenu le niveau 1 de la certification AFNOR SPEC 2217, dédiée aux Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI).

Cette norme, publiée en août 2023, vise à reconnaître les SPSTI engagés dans une démarche qualité structurée et d'amélioration continue au service des employeurs et des salariés.

En savoir plus

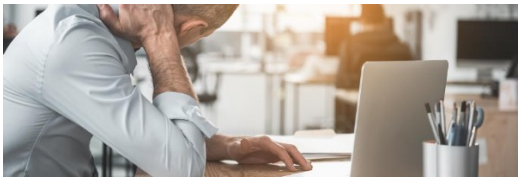




CACES et habilitation électrique

Ce qui change dans le suivi médical en octobre 2025

En savoir plus



Infos / Prévention des RPS

Des fiches repères pour agir en prévention des RPS

Découvrir

FOCUS SUR LA PRÉVENTION DES RISQUES



Pour vous accompagner dans votre démarche de prévention des risques professionnels, le CST vous propose **différentes actions de santé au travail** en plus du suivi médical, incluses dans votre cotisation annuelle.

Nous sommes présents sur le terrain et vous proposons des **Actions en Milieu de Travail** (AMT). Notre objectif est de mettre en place des **actions de prévention, de correction ou d'amélioration des conditions de travail et d'adapter la surveillance médicale des salariés.**

Découvrir

RENDEZ-VOUS PRÉVENTION

ATELIER PREVENTION : Réaliser son DUERP

Renforcer votre démarche de prévention.

En savoir plus

WEBINAIRE du 23/09/2025 de 11h à 12h

Gestion d'évènements graves.

En savoir plus

REUNION D'INFOS du 18/11/2025 de 8h30 à 9h30

Le travail sédentaire, c'est risqué ?

En savoir plus

CST Oyonnax

305 rue Pierre et Marie Curie 01100 Bellignat

Contactez-nous

Par mail - contact@sante-travail-oyonnax.com

Par téléphone - 04 47 77 89 21

Cet email a été envoyé à [contact EMAIL]
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

Se désinscrire

Powered by Novagence